

Le mot du Président du CPAS Logement, Affaires Sociales



Extrait du bulletin communal de décembre 2006

Une nouvelle législature communale vient de commencer, le Conseil est en place depuis le 04 décembre et le Conseil du Centre Public d'Action Sociale sera installé au début du mois de janvier.

Le prochain conseil du CPAS dont j'assumerai la Présidence sera composé de Colette WYEME, Myriam HUBERT, Virginie COUROTCHKINE, Michel LEGRAND, Roland ADAM et Léon REMY pour le groupe de la majorité et de Sonia CORNET et Philippe MONSEUR pour le groupe de la minorité.

Le nouveau « Code de la Démocratie locale » est également entré en application. Parmi les modifications, l'intégration du Président du CPAS au sein du Collège communal avec la possibilité qui lui est offerte de prendre en charge des matières scabinales.

J'ai dès lors souhaité m'occuper également des matières communales relatives aux affaires sociales, à la santé et au logement.

Il s'agira de maintenir les services existants telle que l'aide sociale aux personnes fragilisées et de créer de nouveaux outils afin d'apporter des réponses aux problèmes liés à la qualité de la vie et au « bien-être » de tous, comme par exemple les « tables rondes de la santé » annoncées dans notre programme électoral.

Une réflexion devrait également être menée sur l'évolution du logement dans la commune et notamment sur la difficulté croissante des jeunes à acquérir un logement à des prix abordables dans notre région.

Nous aurons à cœur d'être à votre écoute tout au long des années à venir et de mener ce travail en équipe, au sein du Collège, du Conseil communal et du Conseil du CPAS.

Je profite également de ces quelques mots pour vous souhaiter à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Avec mes sentiments dévoués.

Cédric LERUSSE.